

Initiatives ministérielles

va leur laisser les subventions accordées ou en exiger le remboursement dans un avenir plus ou moins distant.

Nous avons déjà démontré que le gouvernement avait court-circuité le Parlement dans sa publicité sur la TPS, mais ce cas-ci semble pire encore. Les mesures ont été prises neuf mois avant que les Communes ne soient saisies du projet de loi. C'est honteux. Je doute fort que le gouvernement réussisse à épargner 40 millions de dollars. L'économie des provinces maritimes va certainement en souffrir et le gouvernement va être obligé de verser des prestations d'assurance-chômage aux gens qui vont se retrouver sans travail. Nous devons penser aux producteurs de poulet, de porc et de boeuf qui devront payer leurs grains de provende plus cher. D'autres aussi feront les frais de la mesure. Le ministre des Finances a déjà refilé une partie de ses dépenses aux provinces et encore une fois, il refile des dépenses à d'autres paliers de gouvernement et aux producteurs des Maritimes. Quelqu'un devra déboursier l'argent enlevé. Les calculs du gouvernement sont faussés, sa mesure est régressive.

Au Canada, il nous faut des programmes qui stimulent la production, non pas des mesures qui réduisent les emplois, diminuent la sécurité ou nuisent à l'agriculture. L'économie des provinces atlantiques a été très éprouvée dernièrement. Nous le savons tous. On ne peut pas imposer à ceux qui élèvent du bétail et de la volaille des frais supplémentaires pour nourrir ces animaux. En raison de ce projet de loi, la qualité du blé de mouture diminuera dans les provinces atlantiques. Après la perte de VIA Rail, les pertes de l'industrie de la pêche et le taux élevé de chômage, je trouve inacceptable, comme vous, monsieur le Président, j'en suis certain, que le gouvernement crée un nouveau problème dans les Maritimes.

L'Ontario aussi sera touchée. L'Office de commercialisation du blé de l'Ontario a déjà expliqué comment cette province serait touchée. L'ensemble du secteur agricole canadien sera touché, ce qui est d'autant plus grave qu'en ce moment, les prix sont bas et que l'Accord de libre-échange avec les États-Unis nous soumet à de fortes pressions. Nous devons subir la concurrence qui découle des subventions accordées partout dans le monde aux producteurs de céréales, tout particulièrement aux États-Unis et dans la Communauté européenne qui se livrent tous deux une véritable guerre.

Pourquoi le Canada a-t-il décidé de retirer maintenant l'appui accordé à notre industrie agricole et de laisser pour compte les agriculteurs au moment où d'autres pays augmentent leur aide? Les États-Unis subventionnent l'agriculture encore davantage. Chose certaine, je ne suis au courant d'aucun programme dans le cadre duquel les

Américains ont retiré les subventions et l'aide qu'ils apportent aux agriculteurs. Une entente a-t-elle été conclue auparavant? Commence-t-on simplement à subir les répercussions de l'Accord de libre-échange, de choses dont nous n'étions pas au courant et qui avaient été discutées et prévues en 1988 et qui prennent effet à l'heure actuelle?

Je ne sais pas quoi penser au juste, mais lorsque j'examine nos budgets, que je vois ce qui se passe dans le secteur de l'agriculture et que je constate les pressions auxquelles nous faisons face au Canada, j'ai le vif sentiment que le Canada est victime d'assauts surtout dans les secteurs de l'agriculture et des transports.

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il des questions et des observations? Puisqu'il n'y en a aucune, nous reprenons le débat.

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui, afin de parler du projet de loi C-26, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer (subventions pour le grain et la farine).

Le projet de loi dont nous sommes saisis n'est qu'une parmi une série de mesures annoncées dans le budget de 1989 qui ont pour effet de frapper durement les agriculteurs canadiens, de démanteler l'une après l'autre les structures d'une commercialisation rationnelle des produits agricoles et d'abandonner à nouveau à son sort la région de l'Atlantique.

Comme c'est souvent le cas, à l'instar de nombreuses autres mesures législatives qu'il a présentées, le gouvernement s'y prend bien mal pour supprimer les tarifs de l'Est. Ce projet de loi découle tout autant de la mauvaise façon dont le gouvernement s'y prend pour aborder le libre-échange que pour réduire le déficit. La façon dont il s'y prend en l'occurrence va tout à fait à l'encontre de notre respect pour la démocratie et la règle du droit. Au sens le plus strict du terme, les tarifs de l'Est permettent le transport par train, à un tarif fixe, de grain et de farine jusqu'au port de Montréal et aux ports situés plus à l'Est. Le programme en question coûte 40 millions de dollars par an.

Dans un rapport de l'Office de commercialisation du blé de l'Ontario, on dit ce qui suit au sujet des tarifs de l'Est; voici: «étant donné les économies reliées aux tarifs de l'Est, dans le cadre de tout le processus de commercialisation, l'Office considère que le programme en question est essentiel à son fonctionnement et à la défense des intérêts de tous ceux qui vivent de ce secteur. L'Office a ajouté qu'en fonction de son coût, ce programme était peut-être le meilleur programme d'assurance et le moins